



Monsieur Sébastien LEROY
Maire de Mandelieu-la-Napoule
Rue Jean Monnet – BP 46
06212 MANDELIEU-LA-NAPOULE cedex

Nice, le 10 MARS 2020

Monsieur le Maire,

Vous avez bien voulu nous transmettre la nouvelle version de la modification simplifiée n°2 du Plan Local d'Urbanisme de votre commune et nous vous en remercions.

Nous avons le plaisir de vous annoncer que la Chambre de Commerce et d'Industrie Nice Côte d'Azur émet un avis favorable.

Nous avons bien noté les évolutions de votre document notamment concernant le règlement de la zone UZ avec la correction d'erreurs matérielles et le verdissement des aires de stationnement.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, en l'assurance de notre considération très distinguée.

Le Président,

Jean-Pierre SAVARINO

DIRECTION APPUI AUX ENTREPRISES ET TERRITOIRES
Dossier suivi par Sylvie TOPOR & Quentin VIANNES
Email : sylvie.topor@cote-azur.cci.fr – Tél. : 04 93 13 75 22
Email : quentin.viannes@cote-azur.cci.fr – Tél. : 04 93 13 73 46
Réf. n° 200304-9222 A